



REPUBLIQUE FRANÇAISE
DEPARTEMENT DE LA CORSE DU SUD
VILLE D'AJACCIO

EXTRAIT DU REGISTRE DES DELIBERATIONS DU CONSEIL MUNICIPAL DE LA VILLE D'AJACCIO

Le 24 septembre 2018 à 18h00 heures, le conseil municipal de la Ville d'AJACCIO, légalement convoqué le 18 septembre 2018 conformément à l'article L2121-17 du code général des collectivités territoriales, s'est réuni en séance publique à l'Hôtel de Ville sous la présidence de M. le Maire, Laurent MARCANGELI.

Etaient présents :

M. SBRAGGIA, Mme RUGGERI-ZANETTACCI, M. VANNUCCI, Mme GUERRINI, M. PUGLIESI, Mme OTTAVY-SARROLA, M. BILLARD, Mme OTTAVY, M. VOGLIMACCI, Mme COSTA-NIVAGGIOLI, Mme BIANCAMARIA, M. ARESU, Mme CORTICCHIATO, M. MONDOLONI, adjoints au Maire.

M. PAOLINI, Mme JEANNE, Mme NADAL, M. LUCCIONI, Mme SANNA, M. KERVELLA, Mme FALCHI, M. BACCI, Mme FELICIAGGI, M. HABANI, Mme MASSEI, M. DELIPERI, M. LUCIANI, M. CIABRINI, Mme GRIMALDI D'ESDRA, M. LEONETTI, conseillers municipaux.

Avaient donné pouvoir de voter respectivement en leur nom :

Mme FLAMENCOURT à M. LUCCIONI, Mme BERNARD à Mme NADAL, M. FILONI à Mme SANNA, Mme SICHU à Mme MASSEI, Mme SANTONI-BRUNELLI à M. MARCANGELI, Mme ZUCCARELLI à Mme RUGGERI-ZANETTACCI, Mme VILLANOVA à M. ARESU, Mme SIMONPIETRI à M. LUCIANI.

Etaient absents :

M. CAU, M. CASTELLANA, M. FERRARA, M. CHAREYRE, Mme PILLOTTI, M. BASTELICA, Mme RICHAUD, Mme GUIDICELLI, M. FALZOI, Mme GIACOMETTI, conseillers municipaux.

Nombre de membres composant l'Assemblée :	49
Nombre de membres en exercice :	49
Nombre de membres présents :	31
Quorum :	25

Le quorum étant atteint, Mme MASSEI est désignée en qualité de secrétaire de séance.

Visa Contrôle de légalité

Accusé de réception - Ministère de l'Intérieur

02A-212000046-20180924-2018_204-DE

Accusé certifié exécutoire

Réception par le préfet : 27/09/2018

Affichage : 27/09/2018

Pour l'autorité compétente par délégation

Séance du lundi 24 septembre 2018

Délibération N°2018/204

**Attribution d'une subvention complémentaire à l'association
GFCA Basket Ball**



Monsieur le maire expose à l'assemblée :

Dans le cadre de sa politique de soutien aux associations, la ville d'Ajaccio apporte chaque année une aide financière, contribuant ainsi à la promotion et au développement du sport.

Par délibération N°2018/138, la Ville d'Ajaccio a accordé une subvention de 2 000 euros à l'association GFCA Basket Ball.

Au regard du nombre important de licenciés que compte le club, il conviendrait d'accorder une subvention complémentaire d'un montant de 2 000 euros, ce qui porterait le total attribué pour 2018 à 4 000 euros.

Il est proposé au conseil municipal de procéder à l'attribution d'une subvention complémentaire d'un montant de 2 000 euros à l'association GFCA Basket Ball.

Les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2018.

IL EST DEMANDE AU CONSEIL MUNICIPAL

D'attribuer une subvention complémentaire d'un montant de 2 000 euros à l'association GFCA Basket Ball.

Ce qui porte le montant total attribué à cette association pour 2018 à 4 000 euros.

D'autoriser Monsieur le maire à signer tout acte administratif et à passer toute convention relative à cette aide financière ;

LES MEMBRES DU CONSEIL MUNICIPAL VOUDRONT BIEN EN DELIBERER

LE CONSEIL MUNICIPAL

Ouï l'exposé de M. Stéphane Vannucci, adjoint délégué

Et après en avoir délibéré

Vu le code général des collectivités territoriales et notamment l'article L.2121-29 ;

Vu le Budget Primitif de l'exercice 2018;

Vu l'avis favorable de la commission municipale compétente en date 21 septembre du 2018,

DECIDE

À l'unanimité de ses membres présents et représentés

D'attribuer une subvention complémentaire d'un montant de 2 000 euros à l'association GFCA Basket Ball.

Ce qui porte le montant total attribué à cette association pour 2018 à 4 000 euros.

AUTORISE

Monsieur le maire à signer tout acte administratif et à passer toute convention relative à cette aide financière ;

DIT

Que les crédits nécessaires sont prévus au compte 65 du budget de l'exercice 2018.

La présente délibération et son annexe feront l'objet d'une publication au recueil des actes administratifs de la commune et d'un affichage en mairie.

FAIT ET DELIBERE A AJACCIO, les jour, mois et an que dessus
(suivent les signatures)

POUR EXTRAIT CONFORME

LE MAIRE

LAURENT MARCANGELI

A blue circular stamp from the Municipality of Ajaccio is partially visible, containing the text 'MAIRIE D'AJACCIO' and '2018'. Overlaid on the stamp is a handwritten signature in black ink, which appears to be 'Laurent Marcangeli'.